



Département du Pas-de-Calais

Mairie de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

Le 30 septembre 2025,

**Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal
62180 CONCHIL-LE-TEMPLE**

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Le conseil municipal régulièrement convoqué le lundi 29 septembre 2025 n'a pas pu se réunir faute de quorum.

Il y a donc lieu de convoquer à nouveau le conseil municipal dans les conditions prévues au 2^{ème} alinéa de l'article L.2121-17 du CGCT, ainsi les délibérations seront adoptées quel que soit le nombre d'élus présents à la réunion.

J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à une réunion ordinaire du conseil municipal le **lundi 06 octobre 2025, à 18 heures 30**, en son lieu ordinaire 46 rue de la Mairie.

ORDRE DU JOUR

- * Détermination du quorum- appel nominal.
- * Ouverture de séance.
- * Désignation du secrétaire de séance.
- * Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2025.
- * Porter à connaissance des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal au Maire par délibération en date du 28 juillet 2020.

1. Taux de promotion pour les avancements de grade.
2. Emploi non permanent : accroissement temporaire d'activité aux services techniques.
3. Adhésion à la convention de participation SANTÉ proposée par le CDG 62 à compter du 01 janvier 2026.
4. Organisation d'une sortie au marché de Noël de Bruges.
5. Colis des aînés 2025.
6. Bulletin municipal : participation financière.
7. Installation d'abris-bus.

- * Questions diverses.
- * Clôture de séance.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,
Daniel DUBOIS.



Nota : Conformément à l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales, il est rappelé qu'un conseiller municipal, empêché d'assister à une séance, peut donner, à un collègue de son choix, pouvoir écrit de voter en son nom.